

<p>CSRPN  Conseil Scientifique Régional  du Patrimoine Naturel  BRETAGNE</p> <p><b>AVIS n°2017-30</b></p> <p><b>Avis sur le plan de gestion de la réserve naturelle régionale des landes du Cragou-Vergam</b></p>	<p><b>Examen</b></p> <p><b>le 17 octobre 2017</b></p>	<p><b>FAVORABLE</b></p>
---	---	-------------------------

**Exposé :**

La réserve naturelle régionale des landes du Cragou-Vergam a été créée en 2008. Essentiellement constituée de landes et tourbières, sa gestion est confiée à l'association Bretagne Vivante.

Ce plan de gestion couvre la période 2017-2024.

**Débat :**

L'élimination des résineux ne doit pas forcément être un principe systématique. Ils présentent aussi des intérêts comme les pins qui font des places de chant pour les engoulevents. Bretagne vivante indique que le discours concerne surtout l'épicéa de sitka. Il n'y a pas d'élimination systématique. Tous les peuplements de résineux ont toutefois été cartographiés pour se donner la possibilité d'intervenir quand sortira le décret permettant de déroger aux obligations de boisements compensateurs aux défrichements.

Y a-t-il des inventaires des champignons, sachant que les landes et tourbières recèlent des espèces emblématiques. Oui, et il y a notamment une grande diversité sous les résineux.


Michel Bâcle rappelle un historique sur une volonté de créer une ZPS en faveur des oiseaux terrestres sur ce site, lors de la mise en place du DOCOB.

Quelle est la stratégie concernant l'extension de la réserve ? La Région rappelle que la procédure d'extension est similaire à la procédure de création, elle n'est donc mobilisée que quand la surface d'extension est significative. A noter aussi que pour cette réserve, le choix est fait de ne classer que les parcelles sous statut public. Bretagne vivante entrevoit une possible extension lors du renouvellement de classement, tout en tenant compte des moyens qui seront nécessaires pour bien gérer une éventuelle surface supplémentaire.

Bernard Clément indique qu'à l'intérieur de la réserve existe une zone tourbeuse où il a été décidé une gestion par non intervention. La biodiversité exprimée y est moins forte que dans des tourbières maintenues ouvertes, mais la biodiversité potentielle est importante, ainsi que la fonction de puits de carbone.

**Avis du CSRPN : favorable (unanimité), en soulignant la qualité du travail réalisé.**

Rennes, le 20/11/2017  
Le Président du CSRPN,



Patrick Le Mao